



Communiqué de Presse

FRSEA Occitanie -JA Occitanie

Jeudi 21 décembre 2017

« Zones déf' » : Un nouveau recul inqualifiable !

La diffusion, par le Ministère de l'Agriculture, de la nouvelle carte du projet de futures zones défavorisées est un choc ! Elle illustre non seulement le recul annoncé sur le critère « emploi » mais aussi un retour en arrière totalement stupéfiant sur l'application des critères biophysiques.

Et ces décisions impactent fortement l'Occitanie.

Ce document fait ainsi apparaître l'exclusion de très larges territoires de polyculture - élevage dans notre région et nous ne l'accepterons pas.

La remise en cause, aujourd'hui, de critères appliqués, publiés et validés depuis plus d'un an est intolérable ! Nous le dénonçons avec force.

Sur la forme, ce reniement de la part du Ministre tient au mieux de l'amateurisme, au pire du mépris. Que devient la valeur de la parole de l'Etat, à la lumière de ces reniements successifs ? Que deviennent les travaux, arguments et expertises étudiés et présentés depuis des mois par la profession agricole ?

Force est de constater que nos doutes sur la qualité de la carte sur les contraintes naturelles n'ont jamais été écoutés, et encore moins entendus.

Le syndicalisme majoritaire, FRSEA Occitanie comme JA Occitanie, maintient fermement ses positions :

- TOUS les territoires de polyculture - élevage d'Occitanie, contraints par des handicaps naturels et spécifiques, doivent voir leur caractère défavorisé reconnu ;
- les critères émanant de la contribution professionnelle de la région Occitanie,

basés sur le morcellement parcellaire, doivent être appliqués pour compléter le projet de zonage inacceptable en l'état ;

- la travail engagé sur le zonage doit être mené à son terme, indépendamment du cadre budgétaire particulier actuel ;
- aujourd'hui, l'ICHN doit rester ciblée sur la compensation des handicaps pour les éleveurs.

Ces zones défavorisées ne sont pas simplement une représentation colorée et théorique d'une carte à remettre à Bruxelles, elles représentent une réalité physique, économique et sociale dans les exploitations concernées. L'administration française semble aujourd'hui l'oublier mais les agriculteurs sauront le lui rappeler. En l'absence de signaux positifs rapides sur ce dossier, ils sauront faire entendre, collectivement si nécessaire, leurs revendications.

Contacts :

Philippe JOUGLA, Président FRSEA Occitanie, 06.01.81.72.98

Lilian LASSERR, Président JA Occitanie, 06.06.16.10.64.88